

RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE DU COLLEGE CHARLEMAGNE POUR L'ANNEE 2007/2008

(ART 16 DU DECRET DU 30 AOÛT 1985)
présenté au Conseil d'Administration
du jeudi 13 novembre 2008
par le principal Alberto MUÑOZ

ART 16 DU DECRET DU 30 AOÛT 1985 :

« En qualité d'organe délibératif de l'établissement, le conseil d'administration, sur le rapport du chef d'établissement, [...] établit chaque année un rapport sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement et ses conditions matérielles de fonctionnement. Ce rapport rend compte notamment de la mise en oeuvre du projet d'établissement, des objectifs à atteindre et des résultats obtenus, des expérimentations menées par l'établissement et du contrat d'objectifs.»

SOMMAIRE

<u>I – Caractéristiques des élèves accueillis</u>	3
A – Structure et effectifs	3
B – Caractéristiques sociologiques des élèves	3
<u>II – Caractéristiques des personnels enseignants</u>	5
A – Corps	5
B – Age	5
III – Moyens attribués	6
A – Les locaux	6
B – Les personnels et la DHG	6
C – Les subventions d’Etat	7
D – Le budget de fonctionnement	7
E – Le budget d’équipement	8
<u>IV – Actions menées au cours de l’année 2007/2008</u>	8
Axe n°1	8
A – emploi de la dotation	8
B – Emploi du temps des élèves	8
C – Réunions d’information des parents	9
D – Actions pédagogiques spécifiques	9
Axe n°2	9
A – Actions pédagogiques	9
B – Actions de prévention	9
C – Actions d’animation	9
D - Bilan d’activité du FSE	10
E – EPS et Bilan de l’Association sportive	10
Axe n°3	11
Axe n° 4	12
<u>V – Vie scolaire</u>	12
A – Taux d’absentéisme et de retards	12
B – Punitons scolaires et sanctions disciplinaires	13
C – Climat scolaire	13
D – Bilan d’activité du CDI	13
E – Bilan de la conseillère d’orientation psychologue (COP)	14
F – Bilan d’activité de l’infirmière	15
G – Bilan d’activité de l’assistante sociale	16
<u>VI – Résultats</u>	17
A – Elèves de 6 ^{ème}	17
B – Elèves de 5 ^{ème}	17
C – Elèves de 4 ^{ème}	17
D – Elèves de 3 ^{ème}	17

I – Caractéristiques des élèves accueillis

A – Structures et effectifs

Divisions Effectifs	2004 D - E	2005 D - E	2006 D - E	2007 D - E	E/D Etablissement	E/D ZEP	E/D Académie
6 ^{ème}	5 - 141	5 - 140	4 - 118	5 - 140	28.0	23.1	25.8
5 ^{ème}	5 - 141	5 - 139	5 - 140	4 - 117	29.3	22.8	25.6
4 ^{ème}	5 - 151	5 - 149	5 - 143	5 - 145	29.0	22.8	26.0
3 ^{ème}	5 - 145	5 - 146	5 - 147	5 - 148	29.6	23.7	26.4
TOTAL	20 - 578	20 - 574	19 - 548	19 - 550	28.9	22.9	25.8

Le nombre d'élèves par division (E/D) est toujours plus important au collège que dans la moyenne des établissements de l'académie. La classe de 6^{ème} fermée à la rentrée 2006 pour remédier à nos problèmes de locaux a été rouverte à la rentrée 2007.

B – Caractéristiques sociologiques des élèves

– Origine des élèves

Provenance géographique	De l'arrondissement	Du bassin	Du district	Autres districts	Total PARIS	Hors PARIS	TOTAL
2007/2008	433	486	534	9	543	7	550
2006/2007	433	487	534	8	542	6	548
2005/2006	441	507	566	5	571	3	574
2004/2005	443	513	570	4	574	4	578

Plus de 20 % des élèves accueillis n'habitent pas le 4^{ème} arrondissement, partagé pourtant entre deux collèges, Charlemagne et Couperin. L'établissement est très attractif, compte tenu de sa situation privilégiée, mais surtout du fait qu'il soit situé en cité scolaire. Cette situation a des répercussions importantes. D'abord auprès des collèges environnants qui voient chaque année fuir des élèves sous des prétextes divers. Ensuite, parce que ceux-ci, à leur tour attirent d'autres élèves par cercles successifs, les établissements du centre ville étant plus « cotés » qu'en périphérie...

Ce principe renforce la ségrégation sociale et contribue à la ghettoïisation des établissements des arrondissements périphériques.

– Proportion filles/garçons

% de filles	Rentrée 2004	Rentrée 2005	Rentrée 2006	Rentrée 2007	Académie	France
collège	47.4	46.2	47.6	49.5	49.4	49.9

Nous accueillons traditionnellement toujours un peu moins de filles que les autres collèges de l'Académie, la situation s'est maintenant régularisée.

– Catégories socioprofessionnelles des parents de nos élèves

En %	CSP FAVORISEE A	CSP FAVORISEE B	CSP MOYENNE	CSP DEFAVORISEE
Collèges ZEP	11.5	7.8	31.6	49.0
Académie de PARIS	35.4	10.6	27.5	26.6
Etablissement 2007/2008	64.9	9.3	19.8	6.0
Etablissement 2006/2007	63.0	9.7	20.8	6.6
Etablissement 2005/2006	62.2	10.8	20.2	6.6
Etablissement 2004/2005	60.2	12.6	20.1	7.1

Nous accueillons toujours davantage d'enfants de catégories socioprofessionnelles très favorisées que la moyenne parisienne et huit fois moins de CSP défavorisées que la moyenne des collèges ZEP.

– Elèves de nationalité étrangère

Effectifs en %	Etablissement	ZEP	Académie
2007/2008	4.2 %	21.7 %	13.2 %
2006/2007	3.6 %	26.4 %	15.6 %
2005/2006	3.7 %	28.0 %	11 %

Nous accueillons jusqu'à présent très peu d'élèves de nationalité étrangère, quatre fois moins que la moyenne des établissements parisiens. La proportion s'est élevée à la rentrée dernière, particulièrement au niveau des sixièmes.

– Origine de ces élèves (nombre en valeur absolue)

	EUROPE	MAGHREB	AUTRES AFRIQUE	MOYEN ORIENT	ASIE SUD-EST	AUTRES
2007/2008	15	3	2	0	1	2
2006/2007	13	2	1	0	1	3
2005/2006	15	3	1	0	0	2

Nos élèves étrangers sont majoritairement originaires d'Europe alors que dans les autres établissements, la majorité est, selon les quartiers, plutôt originaire d'Afrique ou d'Asie.

– Boursiers

	% Etablissement	% en ZEP	% Académie
2007/2008	5.3	45.2	24.4
2006/2007	4.4	47.3	24.8
2005/2006	4.5	45.1	23.4

Bien que nous accueillons toujours quatre fois moins de boursiers que dans les autres collèges de l'Académie, leur proportion a aussi augmenté, particulièrement en sixième.

– Retards scolaires

Niveaux	% d'élèves ayant 2 ans de retard ou plus					
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	ZEP	Académie
6°	0	0.7	0.0	0.0	2.9	2.1
5°	0.7	0.7	2.1	0.0	5.2	3.1
4°	2.6	0.7	0.0	0.7	6.7	4.3
3°	2.1	3.4	0.7	2.0	7.2	5.6

Nous accueillons beaucoup moins d'élèves en retard scolaire que la moyenne des établissements parisiens, particulièrement à l'entrée en sixième.

– Redoublants inscrits par classe (NB : ce taux est différent du taux de redoublement prononcé par l'établissement)

Niveaux En %	Etablissement 2005/2006	Etablissement 2006/2007	Etablissement 2007/2008	ZEP 2007/2008	Académie 2007/2008
6°	0.7	4.2	2.1	5.8	5.4
5°	0.7	3.6	4.3	2.1	1.8
4°	3.4	4.9	3.4	5.1	5.1
3°	3.4	5.4	7.4	8.2	8.5

Malgré une augmentation en troisième, le nombre d'élèves redoublants se trouvant par classe reste inférieur aux moyennes académiques, sauf en classe de cinquième.

– Pérennité des élèves au sein de l'établissement :

Suivi de cohorte sur trois ans des élèves entrés en sixième à la rentrée 2004 (base 100)

	6 ^{ème} en 2004	5 ^{ème} en 2005	4 ^{ème} en 2006	3 ^{ème} en 2007
Etablissement	100	95.1	90.1	84.5
ZEP	100	87.8	78.1	68.7
Académie	100	90.3	82.1	73.4

Le collège Charlemagne garde davantage ses élèves de la sixième à la troisième que les autres collèges de l'Académie.

II – Caractéristiques des personnels enseignants

A – Corps

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	ZEP	ACADEMIE
% de certifiés	62.5	70.9	74.2	75.8	72.0
% d'agrégés	20	9.5	9.4	8.7	11.9
% professeurs d'EPS		13.4	13.3	12.2	11.5
% de PEGC	7.5	6.1	3.1	1.7	2.2

B – Age

En %	2005/2006	2006/2007	2007/2008
24 ans et moins	1.0	0.6	2.0
25 - 29 ans	6.9	14.0	12.1
30 – 34 ans	0	3.8	4.7
35 - 39 ans	11.6	12.8	6.6
40 – 44 ans	8.8	14.9	20.8
45 - 49 ans	11.5	1.8	3.0
50 - 54 ans	24.6	25.6	23.2
55 – 59 ans	31.1	20.5	21.4
60 ans et plus	4.6	6.0	6.2

L'établissement était jusqu'en 2004, caractéristique des établissements de centre ville, les personnels étant globalement plus qualifiés, plus vieux et plus souvent à temps partiel que la moyenne de l'Académie. La situation a nettement évolué ces trois dernières années, les moins de 45 ans sont passés de 28 à 46%.

III – Moyens attribués

A – Les locaux

Le collège Charlemagne s'inscrit dans le cadre d'un ensemble immobilier appelé communément « cité scolaire ». Les locaux prestigieux, dont dispose la cité qui comprend aussi un lycée, sont répartis des deux côtés de la rue Charlemagne, aux numéros 13 et 14, les deux entrées étant distantes d'une centaine de mètres.

Le 14 accueille les locaux administratifs des deux établissements (bureaux de direction, secrétariat, intendance, assistante sociale...) et la plupart des activités pédagogiques du lycée.

Le 13 qu'il est convenu d'appeler « le collège », construit en partie sur l'ancien rempart de Philippe Auguste, abrite en plus de toutes les salles du collège, les salles de SVT et de STI du lycée, mais aussi les deux gymnases, l'infirmerie et le service de restauration qui sont communs aux deux établissements.

Cette disposition des locaux crée un va et vient perpétuel d'élèves du lycée traversant la rue Charlemagne pour venir au collège, difficilement contrôlable par le collège, particulièrement au moment des récréations et de la demi-pension.

Rénovés entre 1990 et 1994, les bâtiments bien que fort agréables, restent cependant trop exigus pour le nombre de classes accueilli et mériteraient avant tout d'être rafraîchis.

Il n'existe pas de lieu pour recevoir les parents, qu'une seule salle de réunion pour les deux établissements, pas de réel secrétariat côté collège, une infirmerie réduite sans bureau confidentiel pour le médecin. Il n'y a pas de salles de travail pour les personnels, aucune salle d'activité pour les

élèves, pas même un préau pour les abriter de la pluie pendant la demi-pension. Le service de restauration n'a pas été conçu pour accueillir autant de demi-pensionnaires et doit être repensé (réaménagement de la desserte plateaux en particulier...). Le CDI est devenu trop exigü pour pouvoir développer la recherche numérique, les salles de technologie restent à compléter d'équiper. Si le réseau informatique, a été étendu et les salles 302 et 304 sont opérationnelles, il est urgent maintenant d'équiper en informatique une autre salle car toutes les disciplines doivent pouvoir utiliser les nouvelles technologies de communication.

En revanche côté lycée, depuis plus de vingt ans, un magnifique espace de 350 m² reste inoccupé. En effet, le Ministère de la Culture, « *considérant que le lycée Charlemagne (ancienne maison professe des Jésuites) présente une qualité artistique remarquable et un caractère de témoignage de l'éclat de la compagnie de Jésus au XVII^e siècle et présente de ce fait un intérêt public en ce qui concerne la cage de l'escalier principal, l'escalier de l'ancien appartement du Père Lachaise et le volume de l'ancienne bibliothèque avec son plafond peint* », a classé l'ensemble indiqué « monuments historiques » par un arrêté du 26 juillet 1988, le reste de l'ancienne maison professe des Jésuites étant inscrit à l'inventaire supplémentaire.

Les travaux pour la rénovation de ladite fresque de GHERARDINI, l'installation du CDI du lycée et d'une salle de réunions dans l'espace libre ont été estimés à environ 3,3 millions d'euros en 2004. Jusqu'à ce jour, malgré nos demandes réitérées, les différentes collectivités n'arrivent pas à s'entendre pour trouver un financement conjoint auquel participeraient les monuments historiques.

Il devient donc urgent d'intervenir sur les nombreux points restés en suspens depuis des années en attente de la restitution des 350 m² perdus par le lycée, ce qui redonnerait un peu d'air au collège. Demandes réitérées par l'établissement à chaque visite d'architecture au Département jusqu'en 2007, à la Région en charge de l'entretien des bâtiments depuis.

B – Personnels et DHG (dotation horaire globale de l'établissement)

Si les personnels ouvriers et de service sont désormais pris en charge par les collectivités territoriales, l'Etat continue à assurer le salaire des personnels administratifs, d'enseignement, d'éducation et de surveillance.

Une première enveloppe nous est attribuée en « heures hebdomadaires de surveillance »:

Heures semaine	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
De surveillance	142	142	138	138

Pour les personnels enseignants la dotation est notifiée en équivalent d'heures hebdomadaires de cours devant élèves. Elle ne fait pas partie du budget de l'établissement mais le conseil d'administration a la charge de répartir cette dotation horaire globale (DHG) par disciplines.

Evolution de la DHG :

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Effectif prévisionnel :	558 élèves	553 élèves	548 élèves	520 élèves
DGH	621,71 H	623.63 H	605.00 H	606.00 H
H/E prévisionnel	1,11	1.12	1.10	1.12
HP	600,94 H	602.00 H	584.00 H	570.5
HSA	20,77 H	21.63 H	21.00 H	35.5
% HSA	3,34	3.47	3.47	5.85
Effectif constaté :	579 élèves	575 élèves	548 élèves	550 élèves
H/E effectif réel	1,07	1.08	1.10	1.10

Depuis la suppression d'une classe de sixième à la rentrée 2006, le H/E final (nombre d'heures attribuées par élève) est légèrement supérieur aux années précédentes et nous a permis de mieux fonctionner.

Nous pouvons aussi obtenir des heures pour activités périés éducatives, sur projets à présenter au Rectorat. Pour l'année scolaire 2007/2008 nous avons ainsi reçu 65 IPE « indemnités péri éducatives »

Pour l'année 2007, le rectorat nous a de plus attribué 73 HSE (heures supplémentaires éventuelles) pour les remplacements de courte durée et 10 HSE pour la mise en place des applications informatiques GIBII (pour le B2I) et de l'ASSR.

Pour l'année civile 2007, le total des rémunérations prises en charge par l'Etat, s'élevait pour le collège Charlemagne à 2 639 326.55 euros, ce qui représente la part la plus importante des dépenses de l'EPL.

C - Subventions d'Etat

L'Etat, malgré la décentralisation, assure encore quelques dépenses pédagogiques : carnets de correspondance, droits de reproduction, livrets d'évaluation 6^{ème}, manuels scolaires, projets d'établissement, logiciels, ressources pédagogiques numériques... et des aides aux élèves (bourses, fonds sociaux). Ces divers crédits individualisés par le passé et maintenant globalisés par la LOLF ont diminué au fil des années et sont devenus franchement insuffisants, notamment pour l'achat de manuels scolaires.

Tableau : évolution des subventions d'Etat.

Sommes en euros	2005	2006	2007	2008
CREDITS GLOBALISES :	//	//	12 221.00	10 870.00
complément				2 306.00
Rénovation des diplômes	0.00	1 598.00	//	//
Manuels scolaires	7 590.00	5 773.91	//	//
Ressources informatiques	0.00	1 600.00	//	//
Carnets de correspondance	1 824.90	1674.00	//	//
Projets pédagogiques, CESC	400.00	125.00	1 000.00	//
Droits de reproduction	916.27	905.19	909.48	//
Fonds sociaux	2907.34	2 577.60	1700.00	2 500.00
TOTAL ETAT	13 638.51	14 253.70	14 830.48	15 676.00

D - Budget de fonctionnement

Subvention de fonctionnement en euros	2004	2005	2006	2007	2008
Dotation initiale	97 966	97 966	100 906	102 920	
Plan Internet	1454	3 105	3 820	3 841	
Dotation initiale totale	99 420	101 071.00	104 726	106 761	108 408
Dont A1 initial	18 500	23 400	24 320	24 820	25 656
% A1 de la dotation initiale	18.60 %	23.15 %	23.22 %	23.24 %	23.66 %
Subvention complémentaire	862	2 940	1 500		
Complément Internet	862	733			
Travaux d'entretien	3 300	2 000	800		
Complément Entretien		2 600			
TOTAL	104 444	109 344	107 026		

Le budget de fonctionnement alloué par le Conseil Général est reversé presque intégralement au lycée qui gère l'ensemble des dépenses de viabilisation, de maintenance et d'entretien des locaux de la cité scolaire. Seules les dépenses pédagogiques et les dépenses spécifiques du collège sont gérées sur budget le collège.

Le budget 2008 n'était en augmentation que de 1.54%, nous avons cependant maintenu pour cette année un pourcentage élevé du budget pour le chapitre A1 (dépenses pédagogiques).

E – Budget d'équipement

On nous demande en début de chaque d'année scolaire notre plan prévisionnel d'équipement. C'est dans ce cadre que le Conseil Général nous attribue trois tranches de subventions d'équipement dans l'année : pour le renouvellement informatique, pour le matériel pédagogique, pour le mobilier général.

Subventions d'équipement en euros	2005	2006	2007	2008
1 ^{ère} tranche	17 400.00	25 000.00	13 800.00	13 000.00
2 ^{ème} tranche	7 000.00	9 800.00	24 700.00	13 000.00
3 ^{ème} tranche		4 000.00	3 600.00	
Informatique (dotation en nature)	4 700.86	4 735.68		
Exceptionnel informatique	25 194.68			
TOTAL	54 295.54	43 535.68	42 100.00	

IV – Les actions menées au cours de l'année 2007/2008 dans le cadre du projet d'établissement

Axe n°1 : conduire tous les élèves au niveau de compétence attendu en fin de scolarité obligatoire

A – Emploi de la dotation

Pour l'année 2007/2008, une fois les enseignements obligatoires mis en place, il restait très peu de marge de manoeuvre pour la mise en place des actions spécifiques du projet d'établissement, notamment l'axe n°1 : conduire tous les élèves au niveau de compétence attendu en fin de scolarité obligatoire. Néanmoins, la rationalisation de l'emploi des heures a été poursuivie :

Pour les classes de sixième, les 2 heures d'aide au travail personnel prévues ont été encadrées pour 1h par semaine par le professeur principal et pour une 1h par le professeur de français de la classe.

Les deux heures dévolues aux itinéraires de découverte en 5^{ème} et 4^{ème} ont permis d'attribuer une heure quinzaine en 5^{ème} et une heure hebdomadaire en 4^{ème} au professeur principal pour le suivi de sa classe (vie de classe, aide au travail personnel, orientation...), un renforcement horaire d'une heure en 5^{ème} en français et d'une demi heure en mathématiques en 4^{ème}. Le reste des heures a été mutualisé pour proposer des dédoublements en sciences expérimentales et en technologie.

Au niveau des 3èmes, on a accordé une heure au professeur principal pour le suivi de la classe, on a renforcé d'une demi heure l'horaire de mathématiques, fait des groupes allégés en langues vivantes et pu dédoubler une partie de l'horaire de SVT et de technologie.

B – Emploi du temps des élèves :

Pour la rentrée 2005/2006, il avait été décidé en Conseil d'Administration que les élèves de sixième et de cinquième n'auraient plus cours le samedi matin et que ceux de quatrième et de troisième n'auraient cours qu'un samedi sur deux selon un emploi du temps calé sur celui des écoles. Cette nouvelle disposition n'ayant recueilli que des échos favorables a été reconduite avec succès en 2007/2008 et 2008/2009. Selon la charte d'élaboration de l'emploi du temps présentée par le chef d'établissement, les cours de toutes les classes ont été équitablement répartis sur toutes les matinées et les après midi, en évitant au maximum les heures de permanence. La plage de 16 à 17h a été réservée aux options facultatives et aux actions d'aide et de soutien.

C – Réunions d'information pour les parents d'élèves :

- réunion d'information sur l'entrée en sixième (la semaine de la rentrée) ;
- réunions d'information sur les programmes et attentes des professeurs pour chaque niveau début septembre ;
- entretiens individuel –parents professeurs– à la fin du premier trimestre pour chaque niveau ;

- réunion d'information pour les parents de 5^{ème} sur le choix de la seconde langue ;
- réunion d'information des parents de 4^{ème} sur les options de 3^{ème} (latin, grec, DECPRO3) ;
- préparation de l'orientation pour les parents de 3^{ème}: réunions d'information sur les nouvelles modalités pour les passage en 2°.

D – Actions pédagogiques spécifiques :

- soutien et approfondissement proposé par les professeurs ;
- aide aux devoirs proposée par les surveillants ;
- projet de développement personnel proposé par les professeurs d'EPS ;
- mise en place d'un brevet blanc ;
- devoirs communs en physique en 3^{ème}.

Axe n°2 : promouvoir une politique éducative qui favorise l'engagement des élèves

A – Actions pédagogiques :

- passage du BSR en 5^{ème} et 3^{ème} ;
- participation de deux classes de 5^{ème} et de 3^{ème} à « Collège au cinéma » ;
- accompagnement au théâtre et au cinéma en soirée pour les 4^{ème} et 3^{ème} ;
- séquence d'observation en entreprise pour tous les élèves de troisième ;
- atelier pédagogique art et architecture pour une classe de 5^{ème} ;
- incitation à participer aux différents concours scolaires ;
- participation au Forum des métiers organisé par les fédérations de parents et le CIO ;
- projet pédagogique autour de l'exposition de l'artiste Noëlle HERRENSCHMIDT ;
- projet « transmettre la mémoire » : la shoah dans la littérature de jeunesse ;
- liaison 3^{ème} seconde organisée avec la participation d'anciens élèves du collège.

B – Actions de prévention :

6^{ème} : - Dépistage infirmier et dépistage bucco-dentaire fait par un dentiste ;
 - programme Prévaddict sur le tabac : Les effets du tabac, loi et réglementation, comment dire non à la cigarette, la manipulation, où demander de l'aide.

5^{ème} : - Programme Prévaddict sur l'alcool. Grandir, qu'est-ce que cela veut dire ? Alcool, mythes et réalités ;

- Intervention de la police sur le thème : violence racket ;
- participation de la « Défenseure des enfants » pendant l'heure de vie de classe sur les thèmes de la justice et du droit.

4^{ème} : - Sexualité et contraception : participation de l'infirmière aux cours de SVT correspondant au programme.

C – Actions d'animation

- déguisements de mardi gras et exposition photo ;
- chorale animée par les professeurs de musique se réunissait une fois par semaine, un très beau concert a été donné au mois de décembre et un autre en juin ;
- sortie à la base nautique de Choisy un mercredi après midi ;
- Exposition des travaux artistiques réalisés par les élèves en arts plastiques ;
- Fête des associations en juin avec tournois sportifs, concert, représentation théâtrale et exposition de travaux artistiques réalisés par les élèves.

D - Bilan de l'activité du FSE

Les activités du foyer ont très bien fonctionné durant cette année scolaire 2008/2009.

Le club journal a fait paraître trois numéros qui se sont arrachés à chaque fois en une récréation.

Le ciné-club a projeté un film tous les derniers mardis du mois.

L'atelier théâtre a fonctionné avec environ 45 élèves sur 4 ateliers.

Le club échec a accueilli une quinzaine d'élèves durant toute l'année.

L'atelier couture a rassemblé une vingtaine d'élèves de tous les niveaux à raison de 2 fois par semaine.

E – Education physique et sportive :

Les activités proposées et les actions spécifiques menées cette année les élèves du collège ont pratiqué les activités suivantes :

Athlétiques : Vitesse, relais, endurance, haies, longueur ; Aquatiques : Natation ; Gymniques : Sol, acrosport ; Artistiques : Danse contemporaine ; Combat : Boxe française ; Opposition duelle : Tennis de table ; Sports collectifs : Volley-ball, basket-ball, football, handball.

Interventions pédagogiques particulières : musculation.

Deux classes de quatrième ont pratiqué, pendant une semaine à Lacanau, des activités de pleine nature : surf, aviron.

Tous les élèves de sixième ont passé des épreuves d'endurance en natation et ont reçu un diplôme interne à l'établissement qui récompensait leur travail. L'expérimentation, pour les classes de cinquième, d'une évaluation critériée (mais non notée), basée sur des objectifs différents d'un élève à l'autre, a rencontré un réel succès. Toutes les classes de cinquième ont participé à la Course Contre la Faim afin de récolter des fonds pour l'organisation Action Contre la Faim. Les élèves ont été au préalable sensibilisés au problème de la faim dans le monde. Deux classes de quatrième sont parties à Soustons pendant une semaine pour pratiquer des activités de pleine nature. Un créneau de « soutien » en EPS a été expérimenté avec succès pour les élèves en difficulté.

Bilan de l'association sportive

Pour l'année 2007/2008, l'AS a compté 174 licenciés. Elle enregistre ainsi une très nette progression par rapport à l'exercice précédent puisque pour l'année 2006/2007, 116 élèves étaient licenciés à l'association sportive. 35% des élèves du collège participent donc à la vie de l'AS, ce qui est très nettement supérieur aux moyennes nationales et académiques. Pour information, dans les collèges parisiens, 21% des élèves sont inscrits à l'AS de leur établissement. L'AS du collège Charlemagne est donc sur une dynamique très positive. Prolongement de l'EPS obligatoire, l'AS a assuré pleinement les tâches éducatives qu'elle poursuit au travers des activités qu'elle a proposé toute l'année:

- formation des élèves dans le cadre des entraînements
- Participation aux compétitions organisées par l'UNSS
- Apprentissage de la vie associative

Les enseignants d'EPS et animateurs de l'AS ont tenu à souligner, avant de faire un bilan par activité, le rôle essentiel des parents dans l'accompagnement des différentes équipes.

a. VOLLEY BALL :

Avec une équipe « benjamin garçons » vainqueur de la coupe de Paris et une équipe Minimes vice championne d'académie en 2007/2008, les perspectives pour cette année sont très intéressantes. L'un des objectifs sera également de maintenir la belle dynamique de cette activité puisque les élèves sont de plus en plus nombreux à venir y participer (environ 60 cette année).

b. BASKET BALL :

Là aussi, l'objectif pour cette année sera de conserver le même nombre de licenciés et d'inscrire une équipe (au moins) dans chaque catégorie. Il sera également intéressant de réussir à motiver des élèves à l'aise dans l'activité (mais non inscrits cette année) pour avoir une ou plusieurs équipes compétitives au niveau académique. Trois créneaux seront donc proposer aux élèves.

c. FITNESS :

Avec plus d'une vingtaine de licenciés, cette nouvelle activité a rempli amplement son objectif puisque de nombreuses filles ont pratiqué régulièrement le fitness. L'écart entre le nombre de licenciés filles/garçons commence ainsi à diminuer. Pour cette année, les élèves bénéficieront des nouveaux appareils de « cardio » achetés en commun avec le lycée (vélo et rameur)

d. **FOOTBALL :**

Les élèves sont de plus en plus nombreux lors de cette activité puisqu'elle a compté en 2007/2008 plus de 75 élèves licenciés (dont une petite dizaine de filles) Les différents challenges (individuel et fair-play) ont motivé les élèves. Malheureusement, faute de billet, aucune sortie n'aura été organisée cette année au Parc des Princes. Pour 2008/2009, l'as football compte déjà 50 inscrits et de nouveaux élèves viennent s'y ajouter chaque semaine.

e. **AUTRES :**

Plusieurs sorties ont été organisées en 2007/2008.

Comme en 2006/2007, les enfants ont pu profiter de la sortie à la base nautique de Choisy en juin. 25 élèves du collège ont ainsi participé aux tournois de baseball et de rugby, et ont fait du canoë sur le plan d'eau.

Une vingtaine d'enfants a également participé aux différents cross (Buttes-Chaumont et Vincennes). Plusieurs sorties d'entraînement avaient d'ailleurs été programmées.

Les élèves licenciés à l'AS volley ont pu assister à plusieurs rencontres de haut niveau en volley-ball (Paris Poitiers en championnat de France et France Brésil en ligue mondiale).

Enfin, comme chaque année maintenant, la fête de l'AS programmée le 18 juin a rencontré un vif succès. De nombreux parents étaient présents pour assister aux finales des tournois sportifs, à la Chorale, aux expositions d'Arts plastiques et des voyages, aux représentations du club Théâtre, et bien sûr au traditionnel barbecue.

Axe n°3 : favoriser l'apprentissage des langues et faciliter l'ouverture internationale

Le détail des options de langues vivantes et anciennes

Effectif total	R 2005	R 2006	R 2007
Allemand LV1	65	59	62
Anglais LV1	509	489	488
Allemand LV2	30	28	34
Anglais LV2	29	29	27
Espagnol LV2	204	199	191
Russe LV2	32	34	40
Latin	179	186	97
Grec ancien	17	27	32

Les différents groupes d'options ont été répartis sur deux ou trois classes pour ne pas créer des groupes de niveau.

Effectif moyen par groupe	R 2005	R 2006	R 2007	ZEP	Académie
Allemand LV1	15.8	14.6	15.3	17.9	19.1
Anglais LV1	24.9	21.1	24.4	22.0	24.2
Allemand LV2	14.5	14.0	17.0	15.3	15.3
Anglais LV2	14.5	14.5	13.5	14.7	18.3
Espagnol LV2	25.6	23.8	23.6	21.5	23.6
Russe LV2	16.0	17.0	20.0		15.6
Latin	22.3	23.3	26.3	20.6	23.2

Grec ancien	19.0	27.0	30	18.7	18.1
-------------	------	------	----	------	------

La priorité donnée aux langues vivantes s'est traduite par des effectifs moyens par groupe, de moins de 24 élèves pour chaque langue vivante, au lieu de 28.9 élèves en moyenne par division.

Outre l'allègement des groupes de langues vivantes et le renforcement horaire déjà évoqués, les professeurs ont organisé une journée à LONDRES pour une classe de 4^{ème} et un séjour de 8 jours en Irlande pour des élèves de 3^{ème}.

Axe n°4 : Développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Nous avons poursuivi l'aménagement des deux salles de technologie pour permettre une meilleure utilisation de l'informatique et dédoublé une heure quinzaine en technologie pour tous les niveaux afin de permettre aux élèves de manipuler et de préparer le B2I.

En direction des professeurs des autres disciplines, mis à nouveau en place deux stages de formation sur site à l'aide de la DAFOR.

Nous déplorons cependant de n'avoir toujours pas de moyens pour la maintenance des matériels, ni pour l'administration du réseau pédagogique.

V – Vie scolaire

A- Taux d'absentéisme et retards

	2004/2005		2005/2006		2006/2007		2007/2008	
En %	retards	absences	retards	absences	retards	absences	retards	absences
6 ^{ème}	0.33	3.82	0.24	2.74	0.21	2.70	0,35	1,60
5 ^{ème}	0.34	4.14	0.41	4.20	0,45	3,80	0,55	2,04
4 ^{ème}	0.83	5.86	0.67	4.27	0,81	5,20	1,79	2,21
3 ^{ème}	1.38	5.88	0.57	5.40	0,39	4,57	2,04	3,63

Le collège charlemagne ne connaît pas un taux d'absentéisme important. Comme chaque année, le pic des absences se situe aux environs de fin mai et tout le mois de juin pour la plupart des niveaux, mais surtout pour les élèves de troisième qui se font rares après les conseils de classes début juin.

Cette année, trois élèves de trois niveaux différents ont fait l'objet d'un signalement au Rectorat pour absentéisme de lourd à très lourd. Ces élèves ont été suivis par toute l'équipe médico-sociale en liaison avec leurs familles.

Classes de 6^{ème} : de 0,13% en septembre à 3,70% en juin, soit un total de 1,60% sur l'année.

Ce taux est de nouveau plus bas que celui de l'année précédente. Le taux beaucoup plus élevé en fin d'année s'explique par les départs en vacances anticipés.

Classes de 5^{ème} : de 0,80% au mois de septembre à 3,56% en juin. Cela faisant un total sur l'année de 2,04%.

Classes de 4^{ème} : taux d'absentéisme de 0,37% en début d'année à 5,80% au mois de juin, soit un total de 2,21% sur toute l'année.

Classes de 3^{ème} : de 0,80% en septembre à 14,55% depuis la fin des conseils de classes de 3^{ème} ! Cela nous amène toutefois à 3,63% en fin d'année, le mois de juin étant atypique.

Conclusion : on constate un moindre pourcentage des absences tout au long de l'année, mais un grand boom aux mois de mai et juin du fait des ponts et de la précocité des conseils de classe du troisième trimestre en 3^{ème}. Les élèves de ce niveau ont eu un taux d'absentéisme d'une moyenne de 13% en juin, alors que le taux moyen a été de 3% sur l'année.

Motifs et justifications : plus de 95% des absences ont une cause connue des parents et justifiées par ces derniers.

B- Punitons scolaires et sanctions disciplinaires

	2005/2006			2006/2007			2007/2008		
	Avert. Discipl.	Exclus. DP	Exclus. Temp.	Avert. Discipl.	Exclus. DP	Exclus. Temp.	Avert. Discipl.	Exclus. DP	Exclus. Temp.
6 ^{ème}	3	3	6	4	0	9	0	0	13
5 ^{ème}	1	1	4	4	0	5	0	1	7
4 ^{ème}	1	3	15	1	0	9	2	0	10
3 ^{ème}	1	0	4	1	4	17	3	0	16
TOTAL	6	7	29	10	4	40	5	1	46

Remarque : les sept exclusions temporaires en 5^{ème} sont le fait d'un seul élève qui finalement a été exclus définitivement par le seul conseil de discipline ayant été tenu.

C – Climat scolaire

Demi-pension :

Grâce à une nouvelle organisation du personnel de vie scolaire, la demi-pension n'est plus un moment de trop grande tension : moins de bousculades, oublis de cartes sanctionnés ...

Un problème demeure néanmoins au niveau des sorties dès 11h30. A ce moment, un seul surveillant peut être à la porte, les autres, ainsi que la CPE étant occupés au self ou au rang de la DP dans la cour. A cause des allers et venues des lycéens et des prépas, la surveillance des collégiens est de plus en plus difficile. Nous avons du mal à retenir les grands de 3^{ème}.

Rangement dans la cour :

Au début de l'année, le rangement des élèves a été facilité par la diligence des professeurs qui venaient chercher leurs classes dès la première sonnerie. Très vite, cela n'a plus été le cas et vu la faiblesse des effectifs de surveillants, il n'est pas aisé de maintenir les élèves regroupés. Une réflexion devrait être menée à ce sujet, afin qu'une solution soit trouvée à ce problème.

En effet, les professeurs en sortant après la deuxième sonnerie se plaignent souvent du fait que les élèves ne sont pas rangés. La vie scolaire se plaint du temps mis par les professeurs pour sortir de leur salle. Proposition : dès la première sonnerie, nous pourrions ranger les élèves ensemble.

D – Bilan d'activité du CDI

Le CDI a développé ses actions dans le cadre de ses missions et du projet d'établissement par la mise en œuvre d'actions culturelles.

Pour l'axe pédagogique

Formation des élèves à la méthodologie de la recherche pour les dossiers et les exposés. Le travail se fait en petits groupes avec les enseignants, en particulier de lettres et de langues anciennes, dans l'ancrage de l'heure de cours et des programmes.

Apprendre à faire une recherche en utilisant les différents supports et instruments d'information. Trier l'information en fonction du degré de pertinence.

Axe animation et vie culturelle

- Incitation à la lecture avec la poursuite du défi lecture des 6èmes à la 4^{ème};
- Apprentissage de la «critique littéraire» des 6èmes (la plume d'or) ;
- co-animation du projet pédagogique autour de l'exposition de l'artiste Noëlle HERRENSCHMIDT ;
- co-animation du projet « transmettre la mémoire » : la shoah dans la littérature de jeunesse.

E – Bilan de la conseillère d'orientation psychologue Madame C. DOUTHE

Travail individualisé

a) Analyse des entretiens

Entretiens conseils	Entretiens avec les	Entretiens avec	Nombre de
---------------------	---------------------	-----------------	-----------

	avec les jeunes		parents		l'équipe éducative	bénéficiaires
	au CIO	au Collège	au CIO	au Collège		
Sixième	2	8	2	2	12	10
Cycle central	6	20	8	5	16	25
Troisième	16	63	24	13	25	79
Total		115		54	46	114

- Au CIO, même bilan que l'an dernier pour les entretiens avec les jeunes ; plus de parents reçus. Au Collège, moins de demandes spontanées des élèves ; les garçons restent toujours les principaux bénéficiaires des entretiens et des concertations avec les équipes éducatives (63% des cas).

- Les difficultés à aborder les choix de la voie professionnelle et à mobiliser les élèves sur les visites de Lycées Professionnels. Peu ont ainsi pu appréhender l'environnement des formations in situ. Le dialogue reste centré sur l'espoir d'une progression scolaire et se fige au fil de l'année sur ce point, de sorte qu'au moment des dossiers, les formations restent très mal connues et les élèves renoncent à des domaines qui les attirent pour se glisser dans des choix plus faciles. L'orientation ne peut attendre la dernière minute, s'y préparer progressivement reste un objectif de travail fort en troisième, d'autant qu'à Paris, certaines formations exigent des contacts avec les établissements en Mars- Avril.

- Pour la voie générale et technologique, l'attente des nouvelles règles d'affectation a « suspendu » les entretiens plus centrés sur les choix des bacs pendant le deuxième trimestre ; l'affectation en Lycée a été la principale problématique ; peu de questions sur les métiers.

b) Cas difficiles

- 4 réunions «vie scolaire» (6h)

- Examen psychologique approfondi : bilan complet (5h) le dossier d'admission en SEGPA a été constitué après dialogue avec la famille

- Situations complexes : 7 cas de réception du jeune et de ses parents à plusieurs membres de l'équipe éducative.

- Parcours particuliers : collaboration avec la CPE et la Principale adjointe pour l'entrée en 3^{ème} DP6 : 4 dossiers ont été montés

Travail collectif

a) Niveau troisième

- 10 séances en classes entières (10h)

- Option DP3 : séance spécifique sur les diplômes et les qualifications (2h) ; accompagnement de la visite de La Société John Deere (8h) ;

- Réunion d'information parents sur l'après 3^{ème} ;

- 8 conseils de classe de 3^{ème} ;

- Participation à la Commission d'appel 3^{ème} ;

- Carrefour Métiers à l'Espace des Blancs Manteaux : 2 réunions générales au CIO, 2 réunions en interne avec la direction ; document préparatoire pour les classes ; accueil sur le stand Orientation.

b) Expérimentation nationale sur le socle commun des compétences commandée par la Direction de l'Évaluation : liaison avec le Ministère, organisation avec la CPE, passation des épreuves pour les 5 élèves de 6^{ème} retenus dans l'échantillon (6 h)

c) Divers

- Concertations avec l'équipe de direction : 14

- Travail avec la documentaliste pour la gestion des revues sur les métiers et les formations

Études

- Suivi des redoublants de 3^{ème}

- Suivi de l'affectation fin 3^{ème}

F – Bilan d'activité de l'infirmière :

Accueil des élèves

Locaux : Espace partagé avec le médecin scolaire deux matinées par semaine.

Condition d'accueil : Pas de salle d'attente, ce qui oblige les élèves à attendre dans le hall.

Situation de l'infirmierie : un gros problème d'acoustique persiste (hall très bruyant et très réverbérant).

Passages : 1740 passages pour le collège et 468 pour le lycée. (10 % de plus au collège et 20 % de moins au lycée que l'année précédente)

Fréquentation de l'infirmierie

- Petites blessures, coup, contusion sans gravité au collège au moment des récréations et de la demi-pension.
- Traumatismes sportifs, accidents : 19 accidents
- Beaucoup de céphalées, douleurs de ventre avec des enfants qui ne déjeunent pas suffisamment le matin. Un rappel sur l'importance d'un petit déjeuner équilibré est fait systématiquement avec les élèves de 6^{ème} au cours du dépistage infirmier et ponctuellement aux élèves qui viennent à l'infirmierie pour mal de tête, de ventre, tête qui tourne ...
- Traitement avec prescription : une vingtaine d'enfants, en cas de besoin ou d'oubli, ont la possibilité de venir à l'infirmierie prendre leurs médicaments.

Urgences

- 92 retours à domicile pour raison de santé
- 1 liaisons avec les pompiers pour évacuation
- 13 PAI : Projet d'Accueil Individualisé revus en début d'année scolaire

Visites médicales

- 37 élèves de 6^{ème} ont été vus cette année en dépistage approfondi ;
- 55 élèves ont eu une visite médicale avec le médecin scolaire assisté de l'infirmière ;
- 42 avis aux familles pour retard de vaccinations ;
- 1 avis pour anomalie de l'acuité visuelle ;
- 19 retours d'avis après plusieurs rappels ;

Relation d'aide et d'écoute

- Des demandes d'aide spontanée des élèves ;
- Signalement de l'équipe relais, professeurs et parents ;
- Evaluation de mise en danger ;
- Suivis infirmier ou pluridisciplinaire.

Travail en partenariat

- Famille, Médecin scolaire, Assistante Sociale, CPE

Actions d'éducation pour la santé

6^{ème} Programme Prévaddict sur le tabac.

- Les effets du tabac ;
- Loi et réglementation ;
- Comment dire non à la cigarette ;
- La manipulation ;
- Où demander de l'aide ?

6^{ème} Dépistage Bucco dentaire fait par un dentiste (9 élèves ont fait l'objet d'un suivi).

5^{ème} Intervention de la police sur le thème de la violence et du racket.

5^{ème} Programme Prévaddict sur l'alcool.

- Grandir, qu'est-ce- que ça veut dire ?
 - Alcool, mythes et réalités.
- 4^{ème} Les moyens de contraception - en coordination avec les professeurs de SVT à raison d'une heure par classe.

G – Bilan d'activité de l'assistante sociale :

En Septembre 2007, Mme SEITE a pris ses nouvelles fonctions de Conseillère Technique chargée de l'animation et la coordination du bassin 1/2/3/4/12^{ème} arrondissements, et d'assistante sociale de la Cité scolaire Charlemagne. Nommée dans l'académie de Paris en 2006, elle avait occupé les même fonctions auprès du bassin 11/20 ainsi que de la Cité scolaire Voltaire.

Le bassin est composé de 27 établissements, et 10 assistantes sociales titulaires ou contractuelles y occupent leur fonction sur 1, 2, 3, ou 4 établissements. Nous avons eu à déplorer un secteur non couvert (12^{ème}) suite à un arrêt maladie de longue durée, depuis le mois de janvier, et certaines situations sociales relevant des missions de protection de l'enfance ont dû être traitées dans le cadre du dispositif académique « Réseau », ou par la conseillère technique elle-même.

L'assistante sociale partage son espace travail avec la Conseillère d'orientation psychologue, les relations sont par conséquent régulières, et notamment pour les questions relatives à l'orientation. Son bureau est situé au Lycée. Cette localisation est déterminante dans la façon de travailler avec les collégiens et l'équipe éducative. En effet, la spontanéité est peu envisageable, les RDV doivent être organisés, l'accompagnement physique des élèves pris en charge. Aussi les familles ont été plus souvent reçues au Lycée, que les élèves eux-mêmes. De même les relations avec le corps enseignant sont ponctuelles (situations individuelles et collectives, notamment : demande de soutien scolaire, voyages d'études). Elle a donc proposé courant Janvier qu'une permanence puisse avoir lieu au Collège chaque lundi matin, occasion d'évoquer certaines situations et de faire le point de façon hebdomadaire, mais il n'a pas été possible de véritablement dégager un local pérenne, assurant de bonnes conditions de réception, pour les élèves et leurs parents.

Le travail d'accompagnement et de suivi des élèves s'effectue en partenariat avec la Principale Adjointe ainsi que la Conseillère principale d'éducation, notamment au cours de 4 réunions équipe relais, ainsi que 3 réunions de synthèse pluridisciplinaires.

42 dossiers de demande de fonds social Collégien ont été traités et examinés lors de 5 commissions ;
17 Commissions éducatives ont prononcé : 6 avertissements, 27 exclusions temporaires ;

1 Conseil de discipline a prononcé 1 exclusion définitive ;

1 élève a été accueilli sur décision Rectorale suite à exclusion ;

2 élèves ont fait l'objet d'un signalement absentéisme à la cellule rectorale ;

1 élève a été orienté en SEGPA.

Un travail régulier de concertation avec l'infirmière, et le médecin scolaire est mené, à propos de situations individuelles. A la rentrée, une action collective auprès des classes de 6eme a été entreprise afin de mieux faire connaître le pôle médico-social de l'établissement.

Le travail entrepris depuis 2004 avec l'association la Corde raide « partage d'expériences sur situations » a permis d'exposer certaines problématiques, de partager des expériences professionnelles, des savoirs être et faire.

VI – Les résultats

A – Elèves de sixième

– Evaluation nationale 6^{ème}

SCORE	collège	collège	collège	ZEP	Académie
% de réussite	2005	2006	2007		
FRANCAIS	78.1	69.7	68.8	50.0	58.7

MATHS	78.2	76.7	77.6	58.9	67.0
-------	------	------	------	------	------

Les scores de nos élèves à l'évaluation d'entrée en sixième restent convenables en mathématiques mais sont en baisse de dix points sur deux ans pour le français où on notait pour une quinzaine d'élèves des scores très inquiétants. Ils se maintiennent néanmoins au dessus de la moyenne académique.

– Flux de passage et orientation : en 6^{ème} sur 142 élèves, nous avons dû prononcer seize redoublements (11.3 % contre 2.5 % l'an passé), 126 passent en 5^{ème}. Pour mémoire la moyenne académique de redoublements était en 2008 de 4.7%. Les écarts constatés dès le début de l'année par les évaluations n'ont pu être comblés, malgré tous les dispositifs mis en place.

B – Elèves de cinquième

En fin de 5^{ème} sur 115 élèves, deux redoublent à la demande des familles (1.7 %) et 113 passent en 4^{ème}.

C – Elèves de quatrième

En fin de 4^{ème}, sur 146 élèves, 9 redoublent (6,1 %), 3 partent en 3^{ème} de découverte professionnelle 6H (2%) et 134 passent en 3^{ème} (91.7%). (Moyenne académique 2008 : 4.8% de redoublements, 90.8% de passages en 3^o générale.)

D – Elèves de troisième

Brevet des collèges

Les résultats sont très supérieurs à la moyenne académique. Il est à noter que 13 élèves (10%) obtiennent une mention Très Bien, 56 (41%) une mention Bien et 41 (30%) une mention assez Bien.

SESSION	ETABLISSEMENT	ZEP	ACADEMIE	FRANCE
2005	90.6	57.3	70.3	79.6
2006	85.0	60.4	73.0	
2007	88.1	64.2	78.0	
2008	96.4		83	81.8

Orientation en fin de 3^{ème}

	2GT	2 PRO / AUTRE	REDOUBLEMEN T	TOTAL
3 ^{ème} 1	28	1	1	30
3 ^{ème} 2	24	3	1	28
3 ^{ème} 3	27	2	0	29
3 ^{ème} 4	27	2	1	30
3 ^{ème} 5	26	2	2	30
Total	132	10	5	147

Les passages en 2^o générale et technologique sont très supérieurs aux moyennes académiques et nationales. Le taux de redoublement stabilisé autour de 9% depuis deux ans a bien diminué.

En %	Collège 2005	Collège 2006	Collège 2007	COLLEGE 2008	ZEP 2008	Académie 2008
2 ^{nde} GT	86	82.4	81.4	89.1		66.1
2 ^{nde} PRO, CAP, BAC PRO	6.3	7.7	9.7	7.5		28.3
Redoublement	5.6	9.2	9.0	3.4		5.6
Autre	1.4	0.7	0	0		

– Lycées d'affectation fin août de nos élèves passant en 2^oGT :

Lycée d'affectation en 2°GT	2005	2006	2007	2008
ARAGO			2	
BALZAC				1
BERGSON	3	2	1	
Paul BERT			1	
Hélène BOUCHER	2	3	2	11
BOULE	1			
BUFFON	1			
CARNOT				2
CHARLEMAGNE	62	74	63	66
CHAPTAL				1
COLBERT		1	1	
Emile DUBOIS	1			
Victor DURUY		1		
DORIAN		5	1	1
ENCPB	1			1
G. FAURE				1
FENELON	1			2
Sophie GERMAIN	20	5	5	7
Henri IV	4	3	3	1
Victor HUGO	1	3	1	3
JACQUART			3	
LA FONTAINE				1
LAMARTINE		1	1	
Elisa LEMONIER	1			1
Louis le Grand	7	4	3	5
Claude MONET			1	
Jacques MONOD	1		2	
MONTAIGNE				1
Lucas de NEHOU	1			
RABELAIS		1		
Maurice RAVEL	1	1	1	4
TURGOT	1	2	3	8
Paul VALERY	1	1	2	1
VOLTAIRE		2	4	4
Simone WEIL	1	5	9	5
Privé	8	2	8	3
Quittent PARIS ou INCONNU	4	2	2	2
TOTAL 2°	123	118	119	132

Grâce aux conseils éclairés donnés par les équipes pédagogiques plus de 87% des élèves orientés en 2°GT avaient obtenu le lycée qu'ils avaient demandé en premier vœu en 2007. Cette année avec l'affectation automatisée, après recours, 88% des élèves ont fini par obtenir leur premier vœu.

Il est à noter qu'un peu plus de la moitié des élèves obtenant un passage en 2°GT choisissent de poursuivre leurs études au lycée Charlemagne. Tous ceux qui l'ont choisi en premier vœu ne l'ont cependant pas obtenu, compte tenu du nouveau système.

Suivi des redoublants : sur les 10 élèves qui redoublaient cette année, après les conseils de classe, 8 obtiennent un passage en seconde générale et technologique ; 2 sont orientés en seconde professionnelle.

Commissions d'Appels :

Tableau 1 : nombre d'appels

	2004	2005	2006	2007	2008	En %	Académie 2008	France 2008
6 ^{ème}	6	0	1	0	5	3.5 %	1.4 %	0.3 %
4 ^{ème}	9	2	4	0	0	0 %	1.6%	0.4 %
3 ^{ème}	8	5	3	5	0	0 %	3.6	1.1 %
TOTAL	23	7	8	5	5	0.9 %		

Tableau 2 : taux de satisfaction

	2008	En %	Académie 2008	France 2008
6 ^{ème}	1	20 %	60 %	52.5 %
4 ^{ème}	0	0 %	60 %	58 %
3 ^{ème}	0	0 %	38 %	46 %

Le nombre d'appels a considérablement diminué depuis 2004 et démontre la confiance que nous font désormais la grande majorité des familles. Cette année un seul des 5 élèves de 6^{ème} a obtenu satisfaction en commission d'appel.